

Compte-rendu du conseil d'école exceptionnel de St Martin des Besaces : jeudi 4 juin, 17h30-18h30



Présents :

Parents d'élèves : Mme François, Mme Gallet, Mme Kervern, Mme Lemarchand, Mme Mauduit, Mme Massieu, Mme Viel,

Représentants de la mairie : Mme Thomas, M.Lecanu, M.Martin

Enseignants : Mme Bourdon, Mme Cadeau, Mme Geffroy, Mme Lamy, Mme Perrette, Mme Reichart, Mme Roger, Mme Vannier, Mme Yon, M.Beer, M.Keller, M.Ledouit, M.Uhel

Absents : Mme l'inspectrice (excusée), Mme Prod'homme (excusée), Mme Vautier (excusée), Mme Wojciechowski (excusée), Mme Laforge (excusée), Mme Lefaudeux-Farcy (excusée), M.Poulie (excusé)

Introduction :

L'ordre du jour de ce conseil d'école exceptionnel concerne la reprise de l'école dans le contexte de déconfinement général de la Nation depuis le 11 mai 2020. Plutôt que d'aborder thématiquement cette reprise (hygiène, pédagogie, familles,...), nous allons opter pour une approche chronologique qui permettra de mieux comprendre les différents choix opérés dans les différents domaines.

Déroulement :

Le 13 avril, le président de la République M.Macron annonce la fin du confinement pour le 11 mai et la réouverture progressive des écoles.

Le 21 avril le ministre de l'Éducation Nationale M.Blanquer annonce une réouverture des écoles, annonce confirmée par le premier ministre M.Philippe le 29 avril. La reprise se fera :

*sur la base du volontariat

*avec un nombre d'élèves par classe de 15 maximum (accueil à mi temps donc)

*avec les élèves de GS, CP et CM2 le 11 mai puis des autres niveaux de classe le 25 mai

*dans le strict respect d'un protocole sanitaire établi par le conseil scientifique (qui avait recommandé au départ de ne pas réouvrir les écoles).

Le conseil des maîtres, en télétravail, réfléchit à une première organisation dans l'école suite aux annonces de M.Blanquer et à l'aide des premières directives du conseil scientifique.

Un premier sondage est envoyé aux familles le 28 avril, mais qui s'avère peu révélateur : un tiers des familles n'ont pas répondu (ce qui représente 80 élèves environ), et parmi les familles ayant répondu la moitié se prononçait pour un retour et l'autre moitié pour garder leurs enfants.

Le lundi 4 mai le maire de Souleuvre en Bocage, M.Declomesnil, réunit les maires délégués et les directeurs.trices d'écoles des cinq groupes scolaires de la commune nouvelle. Cette réunion fera l'objet d'un courrier à destination de toutes les familles de Souleuvre en Bocage indiquant :

*la volonté de reprendre avec les services de garderie, cantine et bus disponibles

*le non-accueil des PS et MS (accueil difficile à mettre en place pour respecter le protocole)

*un retour à la semaine de 4 jours jusqu'aux vacances

*une reprise pour tous les niveaux le 25 mai afin de pouvoir équiper les écoles pour respecter le protocole sanitaire (achat de 11 mousses et 11 dévidoirs pour l'école de St Martin des Besaces ; les savons jaunes et les torchons n'étant plus autorisés, et le matériel déjà présent ayant fait l'objet d'un constat de gaspillage) mais aussi d'assurer le nettoyage de tous les locaux avant la reprise (nettoyage identique à celui effectué durant les grandes vacances).

Le lundi 4 mai toujours le directeur de l'école M.Beer et le maire délégué de St Martin des Besaces M.Martin font une estimation de la logistique humaine nécessaire pour mettre en place le protocole :

*la cantine (et donc la garderie) ne peut pas accueillir plus de 35 élèves à la fois. D'après le premier sondage, cela impliquerait 3 services de cantine.

*le personnel municipal lié aux écoles, 8 personnes en tout, ne peut pas assurer le ménage de plus de 7 classes par soir (couloirs, hall, salles des maîtres inclus), sachant que le protocole sanitaire demande une désinfection des tables et un nettoyage des sols qui, avant le confinement, était réalisé deux fois par semaine. Sachant que sur les 8 personnels, il faut prendre en compte le bus et la garderie à surveiller (et à nettoyer également). Cela implique que toutes les classes ne peuvent être utilisées tous les jours, même sans accueillir les PS et MS.

Le mercredi 6 mai, le conseil des maîtres ajuste l'organisation de l'école et établit un guide de reprise aux familles comportant de nombreux extraits du protocole sanitaire afin que les familles puissent se rendre compte des conditions d'accueil (aussi bien pour se faire une idée de la dimension pédagogique que de la dimension sanitaire). Ce guide est accompagné d'un second questionnaire afin de pouvoir organiser au mieux les plannings des classes ; en effet s'il y a plus de 15 élèves par classe l'accueil à mi-temps devient obligatoire.

Le lundi 11 mai, le conseil des maîtres définit l'organisation pédagogique la plus adaptée tenant compte des contraintes sanitaires tout en souhaitant accueillir au maximum les élèves qui seront présents après le second sondage (93 sur 190, PS et MS déduits – 5 parents changeront d'avis pour ne pas les mettre finalement) :

*accueil 3 jours par semaine. Certaines classes du lundi au jeudi, et d'autres du mardi au vendredi. Ce décalage entre les classes ainsi que le mercredi non travaillé permet au personnel municipal de pouvoir effectuer le ménage tel que voulu dans le protocole sanitaire.

*les services de cantine seront courts, 45 minutes, pour éviter aux élèves de passer trop de temps dehors alors qu'ils doivent rester à distance les uns des autres (même si c'est une contrainte pour les familles ainsi que pour les enseignants, notamment certaines classes ayant des longs après-midis et des courtes matinées).

*les maternelles effectueront la cantine dans le hall de la maternelle afin de ne pas croiser les élémentaires et faciliter la circulation du personnel dans la cantine.

*les CP sont regroupés sur deux classes, la classe de Mme Roger ne permettant pas de respecter la distanciation physique ni un sens de circulation dans la classe. Les GS sont également regroupés en deux classes, M.Keller restant en télétravail.

*les enseignants font également le choix de continuer à assurer le travail en distanciel de leurs élèves (l'Education Nationale proposait que cela puisse être pris en charge par des remplaçants).

Du lundi 11 mai au mercredi 20 mai le ménage est fait dans les locaux de l'école.

Le mercredi 13 mai, M.Declomesnil réunit à nouveau les directeurs.trices et les maires délégués. Les différents fonctionnements sont abordés, des réunions programmées par école pour préciser le planning des personnels communaux, et la question de l'accueil des enfants prioritaires est également évoqué (pour St Martin, choix de réserver une classe avec Mme Cadeau, mais cet accueil doit rester exceptionnel sinon l'école pourrait rapidement devenir dans l'incapacité d'accueillir).

Le jeudi 14 mai, une réunion avec le personnel municipal a lieu à la cantine de St Martin des Besaces pour organiser le planning du personnel (quand nettoyer les toilettes, quand désinfecter, qui va chercher les élèves pour qu'ils se lavent les mains,...).

Le lundi 18 mai, un arrêté municipal est pris par la mairie actant les différentes conditions de la reprise. Le même jour, la direction académique valide le projet pédagogique de l'école (un avenant au projet d'école dans le cadre du déconfinement a été réalisé). Suite à cette validation, les plannings définitifs sont transmis aux familles reprenant l'école avec des conseils pratiques et des recommandations. Les familles ne reprenant pas le chemin de l'école sont également destinataires d'un mot précisant les modalités du travail en distanciel.

Conclusion :

La première semaine d'école a nécessité quelques ajustements mais globalement le fonctionnement général a pu être appliqué et le protocole respecté. Et l'ensemble fonctionne car il y a un effectif restreint ; s'il fallait augmenter le nombre d'élèves dans le cadre du protocole cela ne serait pas possible.

C'est donc bel et bien la contrainte sanitaire qui est au cœur de la reprise, et les contraintes liées à l'hygiène ont – et c'est normal - prévalu sur la dimension pédagogique et les « commodités » pour les familles.

Le directeur de l'école remercie toutes les familles d'avoir su faire preuve de patience et de compréhension (même encore actuellement), la mairie pour avoir été et être régulièrement présente tout au long de cette reprise, et enfin les enseignants qui ont su faire preuve d'indulgence et patience également.